

CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PISCINE MÉTROPOLITAINE A WATTRELOS

Annexe 8 au RC - Cadre de réponse REV3

Le présent référentiel doit permettre à chacun d'évaluer son projet au regard des objectifs de la REV3.

Les 11 critères ont ainsi été déclinés en 25 indicateurs échelonnés selon 4 à 5 paliers. Le premier palier, appelé symboliquement « fondations » est un prérequis à respecter sur l'ensemble des indicateurs, pour tout projet souhaitant s'inscrire dans une démarche REV3. Les niveaux supérieurs peuvent ensuite être atteints graduellement, suivant les ambitions du projet. A noter que l'ensemble des conditions d'un niveau doit dans la mesure être respecté pour pouvoir accéder au niveau supérieur.

Si le référentiel n'impose aucun niveau minimum, les indicateurs ont été échelonnés de manière à encourager la montée en qualité des projets via l'atteinte de niveaux élevés, en proposant notamment des exemples et des précisions techniques.

Le groupement doit indiquer les ambitions choisis pour les différents niveaux, en cochant la case en verte et en indiquant les justifications associées.

TABLEAU PERFORMANCE ET EFFICACITE ENERGETIQUE

NIVEAU D'AMBITION	AMBITIONS	AMBITION CHOISIE	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDATIONS	CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION Le projet s'implante sur un site présentant un potentiel satisfaisant en termes de Bioclimatisme (apports solaires, orientation aux vents, altitude...)		Plan masse bioclimatique : - Orientation selon un axe nord-sud propice aux apports solaires - Protection des vents dominants par l'urbanisation alentours
	RESPECT DES NIVEAUX RÉGLEMENTAIRES Le projet respecte la réglementation thermique en vigueur pour les construction neuves (Cep max et Bbio max) Y compris (si applicable) l'Arrêté du 10 avril 2017		Compte tenu de son usage spécifique de centre aquatique, l'opération n'est pas soumise à la réglementation environnementale en vigueur. Pour assurer la performance tant énergétique que climatique de la construction : - Des études thermiques seront réalisées sur la partie administration - Un bilan carbone sera réalisé sur l'ensemble du bâtiment
	Réaliser un carnet de détails des nœuds constructifs		Un carnet de détail des nœuds constructifs sera réalisé
	Mettre en place une information / sensibilisation des usagers (formation)		Des support d'information et de sensibilisation relatif à la performance énergétique du bâtiment seront mis en œuvre
Niv 1	L'orientation des bâtiments du projet est réfléchi de manière à optimiser les apports solaires, limiter les surchauffes et minimiser les inconforts liés aux vents dominants.		Plan masse bioclimatique : - Orientation selon un axe nord-sud propice aux apports solaires - Protection des vents dominants par l'urbanisation alentours

Niv 2			- La plage extérieure, exposée sud-est est protégée des vents dominants d'ouest par le bâtiment lui-même
	○ Réaliser des tests d'étanchéité à l'air		A minima, il sera réalisé un test d'étanchéité à l'air à réception du chantier, afin de vérifier l'atteinte du facteur suivant : $Q_4 = 1.5 \text{ m}^3/\text{h.m}^2$ sous 4 Pa Une note de perméabilité sera rédigée
	○ Réaliser des tests de thermographie infrarouge		
	○ Réaliser un contrôle des systèmes de ventilation		Une procédure de réception de l'installation sera mise en œuvre. Seront réalisés à ce moment, les tests d'étanchéité des réseaux aérauliques, l'équilibrage des antennes principales de ventilation et une campagne de mesures des débits d'air
	○ Mettre en place une Gestion Technique du Bâtiment (GTB)		Les équipements techniques seront raccordés à une GTB de classe A
Niv 3	○ Réaliser une Simulation Thermique Dynamique (STD) ○ L'organisation du projet est réfléchie de manière à obtenir la meilleure compacité possible, et à lacer les locaux selon leur sensibilité aux surchauffes		Les locaux sont regroupés par usages : locaux techniques, bureaux et administration, vestiaires et sanitaires... Une STD sera réalisée
	GAIN PAR RAPPORT A LA RÉGLEMENTATION ○ Le projet vise un gain de 20% sur les performances imposées par la réglementation thermique (Cep max et Bbio max)		
	○ Réaliser un suivi et une analyse des consommations		Une SED sera réalisée Les consommations du bâtiments (notamment chaleur et électricité) seront suivies et archivées à l'aide de la GTB

	○ Mettre en place un carnet d'entretien du bâtiment et des systèmes		
	○ Mettre en place une interface visuelle de la performance énergétique à disposition des usagers		
	○ Conception des façades selon leur orientation pour garantir la maîtrise des gains et apports solaires (casquettes, surfaces vitrées, protections solaires, végétation...).		
	GAIN PAR RAPPORT A LA RÉGLEMENTATION ○ Le projet vise un gain de 40% sur les performances imposées par la réglementation thermique (Cep max et Bbio max)		
Niv 4	○ Atteindre le niveau passif, via une étude PHPP		
	PREUVE PAR CALCUL ○ L'ensemble des solutions mises en oeuvre permet au projet de justifier d'un gain de 20% sur le Bbio.		Le projet est conçu de manière à tendre vers un gain de 20% sur le Bbio, par rapport au seuil réglementaire (zone administrative)
	○ Instrumenter le bâtiment, en lien avec la mise en place d'une innovation		
	○ Mettre en place une plateforme servicielle à disposition des usagers		

AMBITION CHOISIE → 

TABLEAU ENERGIES RENOUVELABLES

NIVEAU D'AMBITION	AMBITIONS	VALIDATION DE L'AMBITION	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDATIONS	Réaliser une étude de potentiel de développement d'au moins deux EnRR Une étude comparative technicoéconomique a été produite permettant à la maîtrise d'ouvrage de définir les ambitions de l'opération. (C1.0)		À ce stade, la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques et la récupération de chaleur sur les eaux de renouvellement des bassins ont été étudiées
	Les besoins énergétiques du projet et des bâtiments constitutifs de son environnement proche ont été estimés, par quelque moyen que ce soit (et notamment par STD)		Une SED sera réalisée sur le bâtiment
	≥ 5% A minima 5% des consommations réelles du bâtiment sont couvertes par des énergies renouvelables, ou fatales (annuellement, en tenant compte des effets de saisonnalité des bâtiments)		Cf. Cadre de rendu environnemental
Niv 1	VALORISATION D'UNE ÉNERGIE RENOUVELABLE Le projet intègre une énergie renouvelable ou une récupération d'énergie fatale.		Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques en toiture
	SENSIBILISATION DE L'EXPLOITANT L'exploitant du bâtiment a été sensibilisé sur les moyens de valorisation mis en œuvre et les spécificités liées à l'entretien et à la maintenance de ces moyens.		
	CONSOMMATIONS RÉELLES La conception du projet intègre les résultats des estimations de consommations obtenues via des modèles thermiques dynamiques.		Une SED sera réalisée
	≥ 15% A minima 15% des consommations réelles du bâtiment sont couvertes par des énergies renouvelables, ou fatales (annuellement, en tenant compte des effets de saisonnalité des bâtiments)		Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques en toiture. Mise en œuvre de récupération d'eau et de chaleur sur les eaux de renouvellement des bassins. Récupération de chaleur sur air extrait pour préchauffer l'air

			neuf via la ventilation double flux
Niv 2	Le projet intègre plusieurs systèmes de production d'énergie renouvelable ou de récupération d'énergie fatale.		Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques en toiture. Mise en œuvre de récupération d'eau et de chaleur sur les eaux de renouvellement des bassins. Récupération de chaleur sur air extrait pour préchauffer l'air neuf via la ventilation double flux
	SENSIBILISATION DE L'EXPLOITANT L'exploitant du bâtiment a été sensibilisé sur les moyens de valorisation mis en œuvre et les spécificités liées à l'entretien et à la maintenance de ces moyens.		
	Les énergies produites par le bâtiment lui permettent de couvrir une partie de ses besoins.		
	A minima 25% des consommations réelles du bâtiment sont couvertes par des énergies renouvelables, ou fatales (annuellement, en tenant compte des effets de saisonnalité des bâtiments)		Mise en œuvre de panneaux photovoltaïques en toiture. Mise en œuvre de récupération d'eau et de chaleur sur les eaux de renouvellement des bassins. Récupération de chaleur sur air extrait pour préchauffer l'air neuf via la ventilation double flux
Niv 3	Le projet est support d'une innovation technique sur le thème des énergies renouvelables (travail avec des Universités, projets de recherche, Titre V, ...)		
	Par la mise en œuvre d'indicateurs et de compteurs adaptés, un bilan annuel des énergies valorisées est porté à connaissance du maître d'ouvrage.		
	Une partie des énergies produites par le bâtiment est également valorisée pour d'autres usages (véhicules électriques, autre bâtiment, ...)		
	A minima 50% des consommations réelles du bâtiment sont couvertes par des énergies renouvelables, ou fatales (annuellement, en tenant compte des effets de saisonnalité des bâtiments)		

Niv 4	○ La solution innovante de valorisation d'énergies renouvelables ou fatales mise en oeuvre s'inscrit dans une volonté de prototypage et duplication sur d'autres opérations.		
	○ Des moyens de production d'énergies grâce aux usagers sont déployés : vélos actifs, pédalier de bureaux, dalles piézoélectriques, ... faisant ainsi de chaque usager un acteur de la transition énergétique.		
	○ Le projet fait partie d'un ensemble de bâtiments interconnectés et est à la fois un lieu d'utilisation, de stockage et de distribution d'énergies.		
	≥ 100% ○ 100% des consommations réelles du bâtiment sont couvertes par des énergies renouvelables, ou fatales (annuellement, en tenant compte des effets de saisonnalité des bâtiments)		

AMBITIONS CHOISIES →



TABLEAU MOBILITE

NIVEAU D'AMBITIO N	AMBITIONS	AMBITION CHOISIE	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDATIO NS	ACCESSIBILITÉ DU SITE ○ Réalisation d'une étude de l'accessibilité du site (proximité des transports en commun, de stationnement, de vélos ou véhicules libre-service, présence de voies cyclables...)		Une étude d'accessibilité sera réalisée si nécessaire
	IDENTIFICATION DES FLUX ○ Réalisation d'un recensement et d'une analyse des éventuels flux logistiques engendrés par le projet (internes et externes)		Un rescencement et une analyse des éventuels flux logistiques engendrés par le projet (interne et externe)
Niv 1	TRAITEMENT DES FLUX ○ Réalisation d'une analyse des flux du projet et mise en place d'un fonctionnement permettant leur séparation et leur sécurisation		Une analyse des flux a été réalisée pour concevoir le bâtiment. Les accès visiteurs et techniques du bâtiment sont distincts. Les cheminements piétons et vélos sont facilement identifiables et sécurisés
	SÉCURISATION DES FLUX ○ Séparation des voies et espaces de livraison, mise en place de mesures pertinentes pour sécuriser les flux		
Niv 2	○ Dispositif d'information sur les transports en commun à proximité, et tarif préférentiel pour les usagers...		
	○ Utilisation de véhicules électriques ou autres moyens alternatifs de transport pour les flux logistiques (internes)		
Niv 3	○ Dispositions favorisant l'usage du vélo ou autres modes doux (local, vestiaires, casier, bornes de recharge, fixations ...)		Bandes et pistes cyclables clairement délimitées. Présence d'un local vélo de plus de 100 m ² , couvert et sécurisé à proximité du hall d'accueil
	○ Utilisation de véhicules électriques ou autres moyens alternatifs de transport pour les flux logistiques (externes)		
Niv 4	○ Stationnements mutualisés avec d'autres bâtiments, installation de bornes de recharges électriques, système de covoiturage ou de VLS...		
	SYNERGIES LOGISTIQUES		

	Optimisation des livraisons avec les bâtiments alentours par réflexion et la mise en place de regroupements des livraisons		
--	--	--	--

AMBITION CHOISIE → 

TABEAU STOCKAGE DE L'ENERGIE

NIVEAU D'AMBITION	AMBITIONS	AMBITION CHOISIE	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDATIONS	ÉTUDE DES POTENTIELS Les potentiels de stockage énergétique ont été identifiés et étudiés (impact technique, environnemental et économique), et leur pertinence par rapport au projet étudiée. Il peut s'agir de stockage hydraulique, mécanique, pneumatique, électrique...		La pertinence par rapport au projet des potentiels de stockage énergétique seront identifiés et étudiés le cas échéant
	BESOINS RÉELS Une estimation des besoins réels du projet a été réalisée en conception, avec utilisation de modèles thermiques dynamiques.		Une SED sera réalisée
Niv 1	MISE EN OEUVRE Le projet intègre une solution de stockage énergétique.		
	≥ 5% La solution de stockage mise en oeuvre permet d'améliorer de 5% le bilan en énergie primaire de l'opération (comparaison entre un projet sans et avec stockage)		
Niv 2	SOLUTION ADAPTÉE La solution mise en oeuvre répond à un réel enjeu de stockage énergétique (déphasage, entre demande et production, régulation...)		
	≥ 10% La solution de stockage mise en oeuvre permet d'améliorer de 10%. le bilan en énergie primaire de l'opération (comparaison entre un projet sans et avec stockage)		
Niv 3	Le projet est support d'une innovation technique sur le thème du stockage d'énergies (travail avec des Universités, projets de recherche, Etudes des cas particuliers pour la RT 2012...)		

	≥ 25% ○ La solution de stockage mise en oeuvre permet d'améliorer de 25% le bilan en énergie primaire de l'opération (comparaison entre un projet sans et avec stockage)		
Niv 4	○ La solution innovante de stockage d'énergies mise en oeuvre s'inscrit dans une volonté de prototypage et de duplication sur d'autres opérations.		
	≥ 50% ○ La solution de stockage mise en oeuvre permet d'améliorer de 50% le bilan en énergie primaire de l'opération (comparaison entre un projet sans et avec stockage)		

AMBITION CHOISIE → 

TABLEAU ECONOMIE CIRCULAIRE

NIVEAU D'AMBITION	AMBITIONS	VALIDATION DE L'AMBITION	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDATIONS	- Les matériaux disposent de FDES - Les potentiels d'utilisation de matériaux locaux ont été étudiés - Les déchets produits par le chantier ont été identifiés		Les matériaux disposant de FDES seront privilégiés. Conformément au référentiel HQE, les données environnementales et sanitaires des matériaux en contact avec l'air intérieur seront connues pour au moins 80% d'entre eux
Niv 1	Isoler a minima 25% des parois déperditives à l'aide de matériaux biosourcés / géosourcés		L'isolation biosourcée représente plus de 20 % des parois déperditives du projet
	Isoler a minima 50% des parois déperditives à l'aide de matériaux biosourcés / géosourcés		
	Réaliser une Analyse en Cycle de Vie		Une ACV sera réalisée sur l'ensemble du bâtiment. La construction représentera un impact climatique maximum de 900 kg éq.CO2/m ²
	Le projet intègre une part de matériaux issus du réemploi ou du recyclage.		Conformément aux objectifs programme : - Incorporation minimum 40% de granulats recyclés pour les bétons en infrastructures - Incorporation minimum 15% de granulats recyclés pour les bétons en superstructures
	Les compagnons et usagers sont sensibilisés au tri et à la réduction des déchets.		Une charte chantier à faible nuisance sera rédigée, la gestion des déchets fera l'objet d'un

			chapitre dédié. Des supports visuels présenteront également les consignes de tri au usagers
	○ Réaliser une analyse en coût global		Une analyse en coût global sera réalisée
Niv 2	○ Les modes constructifs ont été choisis en prenant en compte les conclusions de l'analyse du cycle de vie.		Les modes constructifs seront optimisés en prenant en compte l'analyse de cycle de vie, le cas échéant. Cela dans l'optique de respecter l'objectif programmatique de 900 kg éq.CO ₂ /m ² pour la construction du bâtiment
	○ Utiliser des matériaux locaux et produits en région pour l'isolation des parois		
	○ Valoriser le bois d'essences régionales (si utilisation de bois)		Les essences de bois régionales seront privilégiées
	○ Utiliser des produits de revêtements intérieurs écologiques		
	○ L'économie circulaire est explicitement traduite dans les dossiers marches et les entreprises s'y inscrivent.		
	○ Les filières de valorisation des déchets de construction et d'exploitation ont été identifiées.		La charte chantier identifiera les filières de valorisation des déchets de construction et d'exploitation à proximité du projet
Niv 3	○ Réaliser une étude de potentiel de recyclabilité de l'ouvrage en fin de vie		
	○ Un plan d'approvisionnement durable est rédigé avant le démarrage chantier pour les entreprises.		
	○ Le projet utilise des plateformes et bourses d'échanges de matériaux de chantier.		
	○ Au moins 70% des déchets de construction et d'exploitation sont valorisés		
	○ Isoler l'ensemble des surfaces déperditives à l'aide de matériaux biosourcés / géosourcés		
Niv 4	○ Réaliser une étude de potentiel de recyclabilité de l'ouvrage en fin de vie		
	○ Le projet s'intègre dans une stratégie Zéro déchet, de sa construction à son exploitation		

	○ Le projet est conçu comme une future banque de matériaux et permettra à terme d'être recyclé partiellement ou totalement.		
	○ Un plan d'exploitation durable est rédigé afin de limiter les impacts environnementaux de l'exploitation		

AMBITION CHOISIE → 

TABLEAU CONFORT ET SANTE

NIVEAU D'AMBITION	AMBITIONS	VALIDATION DE L'AMBITION	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDACTIONS	○ Respecter le règlement sanitaire départemental (RSD)		Les exigences du RSD seront respectées
	○ Respecter la réglementation acoustique		La réglementation acoustique est respectée pour la conception du projet. Les dispositions mises en œuvre vont même au-delà de la réglementation conformément aux exigences du référentiel HQE, pour atteindre un niveau Performant sur la cible 9
	○ Utiliser des matériaux étiquetés Qualité de l'Air Intérieur +		L'ensemble des revêtements intérieur sélectionnés disposeront d'une étiquette A+ conformément à l'arrêté du 30 avril 2009
	○ Mettre en place des actions de sensibilisation des usagers en lien avec la Qualité de l'Air Intérieur et les sujets liés au confort et à la santé		Des support d'information à destination des usagers seront diffusé concernant la qualité sanitaire des matériaux, et la performances des systèmes de traitement de l'eau (notamment en lien avec les faibles émissions de chloramines)

Niv 1	○ Contrôler les systèmes de ventilation		Une procédure de réception de l'installation sera mise en œuvre. Seront réalisés à ce moment, les tests d'étanchéité des réseaux aérauliques, l'équilibrage des antennes principales de ventilation et une campagne de mesures des débits d'air
	○ Réaliser une étude Facteur de Lumière Jour		Une étude FLJ a été réalisée dès le stade concours. Les résultats sont présentés dans la note A7 – Note environnementale. L'étude complète est donnée en annexe
	○ Réaliser une étude dynamique des transferts hygrothermiques à travers les parois		
Niv 2	○ Mettre en place des systèmes de mesure de la Qualité d'Air Intérieur		
	○ Réaliser une Simulation Thermique Dynamique		Une STD sera réalisée
Niv 3	○ Réaliser une simulation aéraulique		

AMBITIONS CHOISIES →



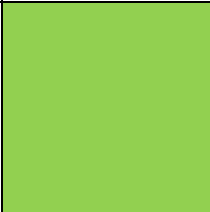
TABLEAU ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE

NIVEAU D'AMBITION	AMBITIONS	VALIDATION DE L'AMBITION	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDACTIONS	○ Lister les besoins (intérieur et extérieur) du bâtiment		Cf. Programme de la Maîtrise d'Ouvrage
	○ Les potentialités de mutualisation d'espaces et de fonction ont été identifiées dès la phase programmation.		Cf. Programme de la Maîtrise d'Ouvrage
	○ Les potentialités d'évolutivité du bâtiment ont été identifiées dès la phase programmation.		Cf. Programme de la Maîtrise d'Ouvrage La mutabilité des systèmes de chauffage et de production d'ECS pour un raccordement ultérieur à un RCU a été prise en compte
	○ Réalisation d'une analyse des services à proximité du site (type et distance)		Cf. Programme de la Maîtrise d'Ouvrage
Niv 1	○ Le bâtiment intègre au moins un espace mutualisable pour des usages internes (changement de fonction selon le jour ou l'heure de la journée).		
	○ Le projet anticipe une évolution des usages par la mise en oeuvre de réserves dans les locaux techniques, systèmes de distribution et le dimensionnement des équipements.		
	○ Des services sont mis en place à l'intérieur du projet (crèche, fablab, reprographie, salle de sport, relais colis, coworking...) pour les usagers		
NIV 2	○ Le mobilier des espaces mutualisés est adapté à des changements fréquents d'usage.		
	○ La structure du bâtiment est conçue de façon à pouvoir accueillir un changement d'usage (augmentation des capacités, cloisons, issues de secours,		
	○ Des facilités ou des partenariats sont mis en place avec les services alentours		
NIV 3	○ Le bâtiment intègre au moins un espace mutualisable pour des usages externes		
	○ Le projet anticipe une possible extension horizontale du bâtiment (réserve foncière)		

	○ Différents services sont mis à disposition d'usagers extérieurs au bâtiment		
NIV 4	○ Les différents services et activités permis par les espaces mutualisables sont bénéfiques pour les usagers du bâtiment et améliorent leur qualité de vie.		
	○ Le projet anticipe une possible extension verticale du bâtiment (augmentation des charges, noeuds de circulation verticaux, ...)		

AMBITIONS CHOISIES → 

TABLEAU GESTION DE L'EAU/BIODIVERSITE

NIVEAU D'AMBITION	AMBITIONS	VALIDATION DE L'AMBITION	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDACTIONS	○ Respecter les règles locales en matière d'assainissement et imperméabilisation des sols		Les règles locales en matière d'assainissement et d'imperméabilisation des sols ont été prises en compte pour la gestion des eaux usées et pluviales
	○ Réalisation d'un diagnostic écologique du site à l'état initial pour évaluer son potentiel et les réglementations applicables		Un diagnostic écologique sera réalisé pour la réalisation du DLE (Dossier Loi sur l'Eau)
Niv 1	○ Identification des besoins en eau non potable, utilisation d'un système de récupération des eaux pluviales pour couvrir tout ou en partie ces besoins, voire même des besoins extérieurs		
	○ Association avec un acteur compétent en écologie ou présence de la compétence écologie au sein de la Maitrise d'Ouvrage et/ou de l'équipe conception, qui réalise notamment un diagnostic écologique complet du site		
Niv 2	○ Limitation de l'imperméabilisation de la parcelle en végétalisant un maximum d'espaces non bâtis ou en utilisant des matériaux perméables		
	○ Mise en place de mesures de protection du site en phase chantier et compensation des éventuelles atteintes aux composantes écologiques initiales, suivant préconisation de l'écologue		

Niv 3	○ Estimation des besoins en eau du projet, intégration de mesures permettant de les limiter (équipements hydro-économes, toilettes sèches, auto-suffisance des espèces plantées, système de détections de fuite, électrovannes...) et sensibilisation des usagers		
	○ Respect de préconisations de l'écologue permettant d'améliorer les composantes écologiques du site voire de son environnement plus large, mise en place d'un plan de gestion La qualité écologique du projet est mise en avant et fait l'objet d'une dynamique de communication et de pédagogie pour les usagers, voire pour le grand public		
	○ Mettre en place des outils intelligents pour repérer les fuites		
	○ Mettre en place des mesures favorisant l'infiltration à la parcelle		
	○ Utiliser des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales		
	○ Mettre en place une végétalisation des murs et/ou toitures		

AMBITIONS CHOISIES → 

TABEAU TERRITOIRE ET SITE

NIVEAU D'AMBITION	AMBITIONS	VALIDATION DE L'AMBITION	JUSTIFICATIONS : actions mises en œuvre, livrables, ...
FONDATAIONS Niv 1	○ Réaliser une analyse de site ○ Réalisation d'un diagnostic des ressources du territoire à différentes échelles (emploi, matériaux, énergies, matériel...)		Un diagnostic des ressources sera réalisé
	○ Réalisation d'un diagnostic des dynamiques initiales du territoire à différentes échelles (emploi, économie, services, transports, écologie, densité, mixité, activité culturelle...)		Cf. Programme de la Maîtrise d'Ouvrage
	○ Mettre en place une charte chantier propre		Une charte chantier propre sera rédigée
	○ Mettre en place une Formation Intégrée au Travail		Cette disposition sera prévue dans la charte chantier le cas échéant
Niv 2	○ Mise en place d'un travail de recensement des besoins auprès des acteurs locaux, des objectifs exprimés ; dans les documents stratégiques		
	○ Réalisation d'un diagnostic des synergies en place à différentes échelles (circuits de livraisons, partenariats d'entreprises, d'acteurs...)		
Niv 3	○ Le projet et ses composantes ont des effets à l'échelle de la parcelle, de l'îlot ou du quartier, et ces effets sont évalués		
	○ Le projet inclut une proportion de matériaux locaux, imposée dans les documents marchés, notamment via des objectifs de faible empreinte carbone et les acteurs du projet sont sensibilisés à cette démarche		
Niv 4	○ Les effets du projet sont présentés au public, une démarche de coconception est menée avec les acteurs concernés pour anticiper les effets négatifs, les éviter et favoriser l'impact positif du projet		
	○ Le projet dépasse les objectifs habituels d'emploi, via l'intégration d'acteurs du territoire pendant la conception (BET, Expertise, Architectes...), pendant les travaux (entreprises) voire pendant l'exploitation (Usagers du projet, exploitants, maintenance...)		
	○ Le projet et ses composantes ont des effets à l'échelle de la ville, de la communauté de communes, et ces effets sont évalués		

AMBITIONS CHOISIES →

